

<https://enseignants.se-unsas.org/Rapport-Voie-pro-formation-et-recrutement-des-enseignants-de-LP>



Rapport Voie pro : formation et recrutement des enseignants de LP

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mardi 27 février 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



[Le rapport "Voie professionnelle scolaire"](#) propose de créer les conditions d'une mise en relation du monde éducatif et économique en permettant une immersion dans l'environnement de travail de chacun et de repenser intégralement les dispositifs de formations initiale et continue.

Le rapport préconise :

- **Pour la formation initiale**, de créer des modules de formation interdisciplinaires centrés sur la connaissance de l'entreprise et de mettre en place un stage d'une semaine en entreprise pour tous les enseignants.
- **Pour la formation continue**, de favoriser l'immersion en entreprise sous forme de stage (notamment à l'étranger) et organiser des ateliers d'innovation pédagogiques entre professionnels du monde éducatif et économique afin de permettre des échanges sur les problématiques locales.
- **Pour le recrutement**, d'assouplir les conditions d'accès aux concours des spécialités professionnelles pour les professionnels.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa rejoint la mission quand elle constate l'absence réelle de formation initiale dédiée aux PLP. La formation des stagiaires PLP dans les Espé souffre en effet de carences importantes, elle est souvent inadaptée voire inexistante !

L'enjeu principal est donc que les Espé se donnent les moyens de mettre en oeuvre des formations pour tous en étant adaptées aux différents profils des PLP recrutés. La proposition de mise en oeuvre de modules interdisciplinaires nous paraît intéressante. Dans ce cadre, un travail pourrait être mené sur la problématique des PFMP.

Compte tenu de l'insuffisance chronique des moyens accordés à la formation continue des enseignants, la mise en oeuvre de ces mesures paraît compromise d'avance. Serait-ce d'ailleurs une priorité ?

Pour le recrutement des PLP, des conditions dérogatoires sont déjà appliquées pour prendre en compte l'expérience professionnelle pour se présenter aux concours des spécialités professionnelles. Nous attendons les propositions concrètes ministérielles pour nous prononcer.

Retrouvez tous nos articles sur la réforme Voie pro [ICI](#)
[Rapport Voie pro : un parcours plus progressif en bac pro ?](#)
[Rapport Voie pro : un CAP repensé](#)
[Rapport Voie pro : des enseignements généraux refondés ?](#)